

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 20 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 13 mai 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mr Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Michelle CIERGE
Mme Annick FORESTIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mr BOURNAT Christian donne pouvoir à Mme BRUSSAT Elisabeth
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr FRICKER Guillaume
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme OLIVON Anne-Marie
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mme Elyane GRANET, Mr Alain COSSON, Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 Représentés : 6 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : finances – attribution de fonds de concours investissement 2025-2027

**FINANCES – ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS
INVESTISSEMENT 2025-2027**

VU le CGCT, article 5216.5 qui autorise le versement de fonds de concours entre la Communauté de communes et ses communes membres

VU la délibération du conseil communautaire du 28/01/2025 qui fixe le principe des fonds de concours

VU la délibération des communes de Bort L'Etang (28/03/2025), Lezoux (14/04/2025), Orléat (14/04/2025), Peschadoires (27/01/2025), Vinzelles (31/03/2025)

CONSIDERANT que les communes citées ci-dessus ont déposé des demandes de fonds de concours pour des projets compatibles avec le règlement des fonds de concours adopté le 04/03/2025, il est demandé au conseil communautaire d'émettre un avis favorable et d'autoriser Madame la Présidente à procéder au versement conformément au tableau ci-dessous :

	Fonds concours mobilisable	Projets	Délibération conseil municipal	Montants projets	Subvention	Fonds propres	Fonds concours sollicité	Reste
BORT L'ETANG	52 400	Rénovation appartement	28/03/2025	54 575,74	16 373,00	20 202,74	18 000,00	34 400,00
BULHON	52 400							52 400,00
CREVANT LAVEINE	52 400							52 400,00
CULHAT	73 600							73 600,00
JOZE	73 600							73 600,00
LEMPY	31 200							31 200,00
LEZOUX	349 200	Réfection cours écoles	14/04/2025	1 047 735,00	-	698 535,00	349 200,00	-
MOISSAT	73 600							73 600,00
ORLEAT	126 600	Travaux de voirie mise en sécurité traversée Pont Astier	14/04/2025	250 000,00	-	154 000,00	96 000,00	-
		Amélioration patrimoine bâti communal et embellissements des abords	14/04/2025	101 761,00	39 000,00	32 761,00	30 600,00	
PESCHADOIRES	126 600	Aménagement voirie	27/01/2025	191 000,00	38 200,00	76 400,00	76 400,00	50 200,00
RAVEL	52 400							52 400,00
SAINT JEAN D'HEURS	52 400							52 400,00
SEYCHALLES	52 400							52 400,00
VINZELLES	31 200	Achat véhicule occasion pour ateliers municipaux	31/03/2025	24 875,00	-	12 437,50	12 437,50	18 762,50
	1 200 000			1 669 946,74	93 573,00	994 336,24	582 637,50	617 362,50

AR Prefecture

063-246301097-20250520-20250520_03-DE
Reçu le 21/05/2025

CCEDA
CC 20.05.2025
(03)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

